

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** portant sur le budget du conseil de la Municipalité tenue au lieu et à l'heure des séances, mercredi le 17 décembre 2025, à 19 heures, sous la présidence de son honneur la mairesse, Sylvie Tourangeau.

Les conseiller(e)s :	Ginette Caza,	District 1
	Bradley Duke,	District 2
	Martin Quesnel,	District 3
	André Picard,	District 4
	Marie-Rachel Charlebois,	District 5
	Lyne Cardinal,	District 6

Le secrétaire d'assemblée: Denis Lévesque

Les membres présents forment le quorum.

La mairesse s'assure que tous les membres du conseil ont dûment reçu leur avis de convocation.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE SUR LE BUDGET

La séance sur le budget est ouverte à 19 h par Sylvie Tourangeau, présidente d'assemblée.

2025-12-1805 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les délibérations et la période de questions de la présente séance doivent porter exclusivement sur le budget ;

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2026 ;
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années, 2026, 2027 et 2028 ;
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement # 599 - Décrétant les taux de taxes annuelles et les taxes pour les services ainsi que les modalités applicables 2026 ;
6. Distribution du budget ;
7. Période de questions ;
8. Clôture de l'assemblée.

Adoptée

2025-12-1806 3. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

Le directeur général fait la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2026. La mairesse demande le vote :

Conseillère 1	oui	Conseiller 4	oui
Conseiller 2	oui	Conseillère 5	oui
Conseiller 3	oui	Conseillère 6	oui

Il est résolu unanimement des conseillers présents d'adopter les prévisions des revenus et des dépenses suivantes pour l'exercice financier 2026 :

BUDGET 2026			
REVENUS		2026	2025
Taxes	(foncière, services municipaux, service de la dette, avenues privées, cours d'eau)	(5 417 107.00) \$	(4 873 113.00) \$
Paiement tenant lieu de taxes	(école, terrains du gouvernement)	(34 100.00) \$	(7 122.00) \$
Services rendus	(faucardage, location de terre, locaux, contrat recyclage, ordures, camp de jour)	(302 876.00) \$	(296 709.00) \$
Imposition de droits	(licences pour chiens, permis, droits sur les mutations immobilières, sablières)	(342 500.00) \$	(267 500.00) \$
Amendes et pénalités	(amendes de la cour municipale)	(2 000.00) \$	(2 000.00) \$
Intérêts	(arrérages de taxes et de banque)	(70 000.00) \$	(62 000.00) \$
Autres revenus	(frais judiciaire)	(35 000.00) \$	(5 000.00) \$
Transferts	(subventions: réseau routier, matières résiduelles, garage (PIQM), centre)	(615 188.00) \$	(604 620.00) \$
Surplus accumulé affecté		(317 642.00) \$	(300 000.00) \$
TOTAL DES REVENUS		(7 136 413.00) \$	(6 418 064.00) \$

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		2026		2025	
Administration générale	(conseil, bureau, Hôtel de Ville)	1 691 985.00	\$	1 458 806.00	\$
Sécurité publique	(Sûreté du Qc, service incendie, brigadier)	1 074 412.00	\$	1 002 620.00	\$
Transport	voirie, déneigement, éclairage des rues, signalisation, transport collectif et adapté)	2 182 991.00	\$	2 064 933.00	\$
Hygiène du milieu	(égout, déchets, recyclage, cours d'eau, fosse septique UV)	963 381.00	\$	1 174 859.00	\$
Aménagement, urbanisme, développement, santé	(inspecteur, développement économique)	256 406.00	\$	282 342.00	\$
Loisirs et culture	(centre communautaire, maison des organismes, patinoires, plage, parcs,	955 365.00	\$	843 215.00	\$
Frais de financement	(frais de banque, intérêts sur prêts)	149 690.00	\$	103 426.00	\$
Financement	(capital de la dette à rembourser)	561 937.00	\$	135 563.00	\$
Fonds de roulement	(remboursement sur 5 ans)	105 669.00	\$	92 275.00	\$
Amortissement des Immobilisations		(805 423.00)	\$	(739 975.00)	\$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		7 136 413.00	\$	6 418 064.00	\$

Adoptée

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026, 2027 ET 2028

Le directeur général fait la présentation du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028. La mairesse demande le vote :

Conseillère 1	oui	Conseiller 4	oui
Conseiller 2	oui	Conseillère 5	oui
Conseiller 3	oui	Conseillère 6	oui

Il est résolu unanimement des conseillers présents d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

	Année: 2026	Année: 2027	Année: 2028	Total des trois années	Source
Caméra thermique pompier	12 400 \$			12 400 \$	Fond général
Aménagement de L'Hôtel de Ville	300 000 \$	600 000 \$	300 000 \$	1 200 000 \$	PRACIM (si possible) + emprunt
Aménagement Parc Génier		350 000 S	350 000 \$	700 000 \$	Subvention et emprunt
Bâtiment Cercle des loisirs Cazaville	100 000 \$			100 000 \$	PRABAM
Toiture de l'église	1 200 000 \$			1 200 000 \$	Subvention et emprunt
Mise au norme bâtiment CLC	25 000 \$			25 000 \$	Subvention Horizon des aînés
Écocentre		150 000 S		150 000 \$	Subvention et emprunt
Service Incendie - Camion autopompe	5 000 \$		1 200 000 \$	1 205 000 \$	Règlement d'emprunt + fond général (5 000 cahiers de charge)
Service incendie - Puit Parc Génier	60 000 \$			60 000 \$	Règlement d'emprunt
Service incendie - Branchement Hydro Québec	40 000 \$			40 000 \$	Investissement
Réfection de chemins St-Charles ouest	500 000 S			500 000 \$	500 000\$ TECQ 2024-2028 +
Réfection Chemin Rivière La Guerre	66 000 \$	3 494 000 \$		3 560 000 S	PAVL Redressement-Sécurisation 70 à 75%
Réfection Chemin des Prairies (Cooper et Quesnel)			2 585 000 S	2 585 000 \$	PAVL Redressement-Sécurisation 70 à 75%
Réfection Chemin des Prairies (Quesne et De Planche)			3 000 000 \$	3 000 000 \$	PAVL Redressement-Sécurisation 70 à 75%

5518

Réfection trottoir (Gaza, Fabrique, Jules-Léger)	100 000 \$			100 000 \$	Prima ou Règlement d'emprunt
Étude montée Cazaville	50 000 \$	250 000 \$	350 000 \$	650 000 \$	650 000\$ règlement d'emprunt+ 50 000\$ fond général
Travaux public - Construction bâtiment incendié	1000000 \$			1000000 \$	PRACIM ou règlement d'emprunt
Travaux public - Abris à sel	37 000 \$			37 000 \$	Investissement - fond général
Travaux public - Camion d'hygiène 4-10		550 000 \$		550 000 \$	Règlement d'emprunt
Travaux public - Camion d'hygiène compost NOUVEAU			572 000 \$	572 000 \$	Règlement d'emprunt
Travaux public - Camion chargeur (loader)	240 000 \$			240 000 \$	Fonds de roulement - 10 ans
Travaux public - Tracteur à gazon			70 000 \$	70 000 \$	Fonds de roulement
Travaux public - benne multifonctionnelle unité 4-3		99 000 \$		99 000 \$	Fonds de roulement
Travaux public - camion concierge unité 4-13			30 000 \$	30 000 \$	Fonds de roulement
Travaux public - Aile de charrue 4- 4 neige			45 000 \$	45 000 \$	Fonds de roulement
Travaux public - Épandeur à sel et à abrasifs 4-16 neige	28 000 \$			28 000 \$	Fonds de roulement - 5 ans
Travaux public - Pickup 1500 (2012) unité 4-5			65 000 \$	65 000 \$	Fonds de roulement
Usine d'épuration	560 000 \$			560 000 \$	560 000\$ TECQ 2024-2028
Total	4 323 400 \$	5 493 000 \$	8 567 000 \$	18 383 400 \$	

Adoptée

5. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 599 - DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ANNUELLES ET LES TAXES POUR LES SERVICES AINSI QUE LES MODALITÉS APPLICABLES EN 2026

Conformément à l'article 445 du Code municipal, je soussigné, Martin Quesnel, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, sera soumis, pour adoption, le règlement # 599 - Décrétant les taux de taxes annuelles et les taxes pour les services ainsi que les modalités applicables en 2026. Des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil.

2025-12-1808 6. DISTRIBUTION DU BUDGET

Le document explicatif du budget 2026 sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la Municipalité, comme prévu par la Loi.

Adoptée

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Début : 19 h 35 Fin : 19 h 42

8. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente d'assemblée déclare la clôture de l'assemblée. Il est 19 h 43.

Sylvie Tourangeau
Mairesse

Denis Lévesque
Directeur général et Greffier-trésorier

Je, Sylvie Tourangeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
